



ÉCOLE PAUL-HUBERT
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

➤ **AUTORISATION DES PARENTS POUR ACTIVITÉS ET SORTIES**

1. J'autorise mon enfant à participer aux activités et sorties organisées par l'école Paul-Hubert, tout au long de la présente année scolaire.

Je m'attends, en tant que parent, à recevoir de l'information détaillée sur chacune des activités proposées à mon enfant. Advenant un désaccord de ma part concernant une sortie en particulier, je pourrai toujours justifier son absence auprès de son unité, le jour concerné.

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE (*caractères d'imprimerie*)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADAPT. SCOL : SEC. 3 : SEC. 4 : SEC. 5 : GRAND DÉFI : PII :

➤ **ASSURANCES**

La Commission scolaire des Phares ne détient pas d'assurance accident. Elle a une assurance responsabilité civile générale. En conséquence, si la Commission scolaire des Phares ne commet pas de faute ou de négligence, si son matériel et sa surveillance sont jugés conformes aux règles de sécurité, elle ne sera pas tenue responsable. Dans de tels cas, la Commission scolaire des Phares n'indemniserait pas les élèves s'ils subissaient des dommages lors d'accidents; **il est donc du devoir des parents, s'ils le désirent, d'assurer leur enfant en prévision d'éventuels accidents.**

Par la présente, j'accepte que mon enfant _____ participe aux activités organisées par l'école Paul-Hubert. (*caractères d'imprimerie*)

(signature du parent ou du répondant)

(date)

Yann Normand
Directeur de l'école Paul-Hubert

**S.V.P., VEUILLEZ RETOURNER CE DOCUMENT SIGNÉ LORS DE
L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT**